

BUDGET WALLON

Pas de nouvelles du Fédéral

Christophe Lacroix voudrait bien... mais ne peut point avancer sur le budget 2016. Le gouvernement fédéral ne lui donne pas les infos nécessaires.

Le ministre wallon du Budget, Christophe Lacroix, a déploré lundi, à l'occasion du débat en commission du parlement wallon sur l'ajustement du budget 2015, l'absence d'informations fiscales fournies par l'administration fédérale pour préparer les travaux du budget initial 2016.

« J'ai écrit au ministre fédéral des Finances Johan Van Overveldt, mais je n'ai encore reçu aucune information pour avancer sur l'initial 2016. Au SPF Finances, on nous répond qu'on n'a pas le temps de le faire, que ce sera après le fédéral », a commenté le ministre PS, répétant une critique déjà formulée sur le contentieux des recettes de l'impôt des personnes physiques (IPP), pour lesquelles la Région wallonne conteste

toujours 143,5 millions d'euros.

Pour le député d'opposition Stéphane Hazée (Écolo), ce déficit d'information n'est pas acceptable. Mais la critique n'est pas suivie par l'opposition MR. « On a l'impression que le PS découvre le calendrier de fonctionnement du SPF Finances », a répondu Georges-Louis Bouchez, alors qu'à ses yeux, l'enjeu premier du budget wallon reste le retour à l'équilibre en 2018.

Christophe Lacroix a confirmé la volonté du gouvernement de respecter cette échéance, tout en disant refuser l'austérité et en rappelant les efforts déjà consentis (855 millions d'euros sur le budget 2015 une fois ajusté).

« Trop pelliculaire », a tranché Jean-Luc Crucke (MR), pour qui le gouvernement, en ne prenant pas les « décisions douloureuses qui devront inévitablement tomber, gagne du temps en espérant que la conjoncture se redresse ».

Le ministre a, de son côté, une nouvelle fois défendu ce qu'il considère comme un rythme soutenable d'assainissement budgétaire.

Il n'a pas été suivi par Stéphane Hazée, qui juge les efforts trop concentrés sur la seule année 2015.

Le projet d'ajustement budgétaire fait cette semaine le tour des commissions au parlement wallon avant d'être soumis au vote en plénière dans deux semaines. ■